

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 3 mars 2010 s'est réuni en session ordinaire à L'Isle d'Abeau, le 10 mars de l'an deux mille dix sous la présidence de Monsieur NIVON.

Nombre de membres en exercice : 100 titulaires Votants : 56

PRESENTS :

- ❶ - Communes en adhésion directe (1)
- ❷ - Communes membres de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (22)
- ❸ - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (6)
- ❹ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (8)
- ❺ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (5)
- ❻ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (14)

0 pouvoir déposé

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

Monsieur QUEMIN André est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Vu le débat d'orientations budgétaires et l'adoption des tarifs 2010, et après examen détaillés des provisions par chapitre proposés dans le cadre de l'élaboration du budget Primitif 2010, il est proposé d'arrêter les équilibres comme suit :

BP 2010	DEPENSES	RECETTES
. Investissement	3 166 000,00	3 166 000,00
. Fonctionnement	18 000 000,00	18 000 000,00

La présente délibération est adoptée à la majorité (55 voix pour – 1 abstention).

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de
publicités effectuées

HEYRIEUX, le 15 mars 2010

Le Président
M. NIVON